



Minimum vital insaisissable

Par **chaussettes**, le **27/07/2016** à **19:45**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Je voulais savoir à combien s'élèvent le minimum vital insaisissable sachant que mon mari est au chômage sans indemnisation que j'ai 2 enfants à charge et que moi je touche entre 850 et 900 euros / mois + allocation logement de 300 euros. et rien d'autre en revenus !
MERCI [smile4]

Par **Visiteur**, le **28/07/2016** à **00:14**

Bonjour,
Quelle est l'origine de vos revenus (850 à 900€ par mois)?

Par **amajuris**, le **28/07/2016** à **01:11**

bonjour,
il existe pour les comptes bancaires, le solde bancaire insaisissable (=RSA).
pour les revenus, la part saisissable est proportionnelle à vos revenus.
voir ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F115>
salutations

Par **chaussettes**, le **28/07/2016** à **09:34**

pour répondre à pragma mes revenus proviennent du chômage

Par **chaussettes**, le **28/07/2016 à 09:37**

Mais je voulais savoir si je peux esperer plus sachant que nous sommes 4 personnes dans mon foyer

Par **amajuris**, le **28/07/2016 à 09:41**

les indemnités de chômage ne sont pas saisissables.
Le montant saisissable n'est pas fonction de la composition de la famille.

Par **chaussettes**, le **28/07/2016 à 09:51**

je sais bien amajuris mais je voulais savoir le max qu'ils peuvent me saisir sachant que je touche 900/mois + 300 euros d'allocations logement pour 4 personnes ! c'est tout ce que l'on a

Par **amajuris**, le **28/07/2016 à 13:45**

je vous ai donné le lien qui vous permet de calculer la part saisissable sur vos revenus.
L'APL n'est pas saisissable.
donc le calcul se fait uniquement sur vos 900 € mensuels.